



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Projet de Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET)

Publié le 16 septembre 2019

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, le conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné a décidé le 14 mars 2017 d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets, et de préserver la qualité de l'air.

Le PCAET est avant tout un outil au service du développement durable du territoire et du bien-être de ses habitants.

Pour devenir Territoire à Energie Positive d'ici 2040 et viser le facteur 4 pour les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, le plan d'actions s'articule autour de 7 orientations.

1. Accompagner la massification du bâtiment durable
2. Produire des énergies renouvelables par la valorisation durable des ressources locales et des projets citoyens
3. Mettre en oeuvre un aménagement durable du territoire
4. Faire évoluer l'agriculture vers plus d'autonomie et de diversification pour réduire son impact sur les émissions de GES et de polluants et valoriser son rôle pour le stockage du carbone et la production d'énergies renouvelables
5. Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour renforcer la résilience du territoire
6. Mobiliser pour la transition énergétique et écologique
7. Faciliter les mobilités durables

Le projet de Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a été adopté par le conseil communautaire 12 mars 2019, après plus d'un an de travail et de concertation avec les acteurs locaux.

Aujourd'hui une consultation publique électronique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET :

Du lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2019 inclus

Pour cela, sont mis à disposition pour consultation, sur le site internet de la communauté de communes (www.valdille-aubigne.fr), les documents suivants :

- Le PCAET, comprenant le diagnostic, les objectifs et le plan d'actions
- Les annexes du PCAET, comprenant notamment le Schéma communautaire des déplacements, l'étude sur la vulnérabilité du territoire eu changement climatique, l'étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables
- Le rapport de l'évaluation environnementale
- L'avis de l'Autorité Environnementale

Ces documents seront également consultables en format papier, sur la même période :

- au pôle communautaire, 1 la métairie, 35 520 Montreuil-le-Gast
pendant les jours et horaires d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et 14h00-17h30,
hormis le mercredi uniquement ouvert de 8h30 à 12h30

Le public pourra faire part de ses observations sur l'adresse électronique : pcaet@valdille-aubigne.fr